

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE
AU BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2020 POUR LES PROJETS DU TRANSPORTEUR DONT LE COÛT
INDIVIDUEL EST INFÉRIEUR À 65 MILLIONS DE DOLLARS**

Demande

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0020](#), annexe 2;
 - (ii) Pièce [B-0020](#), p. 29;
 - (iii) Dossier R-4096-2019, pièce [B-0075](#), réponses 10.1 et 10.3, pages 35 à 39.

Préambule :

- (i) Le Transporteur présente les prévisions de dépassement de capacité dans les postes satellites pour lesquels des interventions de moins de 65 M\$ sont prévues de 2020 à 2023.
- (ii) Le Transporteur soumet qu'il prévoit l'ajout d'un quatrième transformateur au poste de l'Aqueduc en 2020.
- (iii) Le Transporteur indique, en réponse à une demande de renseignements de la Régie, dans le dossier R-4096 :

« En février 2018, le Transporteur débutait un projet afin de répondre à la demande du Distributeur de raccordement de clients (dont des centres de données) prévus au poste de l'Aqueduc pour un ajout de 13 MW en septembre 2018 et atteignant 63 MW en 2020.

Pour répondre à cette demande, l'ajout de départs de ligne a été concrétisé en septembre 2018 et la livraison au poste d'un nouveau transformateur est prévue en janvier 2020 pour sa mise en service en septembre 2020. À ce jour, les travaux sont complétés à plus de 80 %.

Contrairement au contexte d'effervescence relié aux secteurs des centres de données présent en 2018, les plus récentes prévisions du Distributeur ne confirment plus l'atteinte de la CLT du poste de l'Aqueduc en 2020. Toutefois, des charges importantes demeurent prévues d'ici à 2025 par le Distributeur, totalisant plus de 37 MW : un centre d'hébergement de données (15 MW), un complexe résidentiel en plusieurs phases et une résidence pour 10 aînés (7,2 MW) et un projet de la STM (15 MW). »

[...]

10.3

Les conditions présentes au moment du démarrage du Projet justifiaient un nouveau transformateur au poste de l'Aqueduc en 2020. La réalisation de tels projets étant sur une courte durée, l'état d'avancement à 80% de ce projet ne permet pas de le reporter malgré que les conditions qui prévalent aujourd'hui soient différentes de celles l'ayant justifié.

Le Transporteur souligne de plus que le processus de réalisation d'un projet implique une suite logique de travaux dont la séquence s'appuie sur une planification intégrée qui peut être difficilement modifiée au gré de changements de contexte. De plus, la réalisation de chaque projet s'insère dans une planification optimale visant plusieurs actions, de sorte que le Transporteur ne peut modifier la réalisation d'un projet sans affecter d'autres projets.

Par ailleurs, l'ajout du 4e transformateur offre également l'avantage de pallier les contraintes d'exploitation découlant de la configuration de ce type de poste qui nécessite le retrait des transformateurs par paires. La réalisation du projet facilite ainsi le maintien d'un service fiable pour les clients alimentés par ce poste, parmi lesquels se retrouve l'usine de production d'eau potable Charles-J Des Bailleurs. » [Notre soulignement]

Demande :

1. Veuillez élaborer davantage quant aux besoins associés à l'ajout d'un quatrième transformateur en 2020 au poste l'Aqueduc, pour lequel un montant, demandé pour autorisation, est prévu dans la catégorie « besoins en croissance ».